

1- **Énoncé/énonciation**

La théorie énonciative telle qu'elle a été développée en France par les travaux de **Benveniste** (1966 et 1974), **Mainueneau** (1981) et **Orecchioni** (1999) qui repose sur l'étude du fait de langue qui renvoie à une situation de communication et met en évidence la notion de subjectivité.

A- Définition de l'énoncé : L'énoncé est le message échangé. Il doit être mis en relation avec l'émetteur, le récepteur et les circonstances de sa production (lieu+moment).

Pour **Orecchioni**, l'énonciation se définit dans la « recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative") ».

Mainueneau considère tout acte d'énonciation comme un événement unique qui s'établit entre un énonciateur et un destinataire particuliers dans une situation particulière. Il la renvoie au domaine de la parole (acte individuel) par opposition à la langue (système). Cependant, il opère « une distinction entre chaque énonciation individuelle et le phénomène, le schéma général de l'énonciation, invariant à travers la multiplicité des actes d'énonciation. »

L'énoncé, pourra aussi désigner toute séquence signifiante dont la longueur est variable et qui est envisagée comme le support de l'acte d'énonciation. Dans la perspective d'une analyse textuelle, c'est l'ensemble scriptural qu'est le texte qui sera un énoncé. Il sera donc, dans notre analyse, le lieu d'existence de deux types « de régularités superposées- les unes grammaticales et micro-structurales et les autres discursives et macro-structurales »

L'énoncé est une chaîne linguistique qui peut être mise en rapport avec le contexte situationnel qui a permis son émergence. Dans le cas d'un message écrit, ce contexte est verbalisé lui aussi par des formes linguistiques. Or, les œuvres objets de l'étude ressemblent essentiellement à l'oral, ce qui n'empêche quand même pas une certaine mise en place d'un cadre énonciatif.

Types d'énoncés

- a- Énoncé ancré dans la situation**=> Il est ancré lorsqu'on connaît la situation d'énonciation=> Présence d'indices:-Les indices de personnes (je, tu, votre,...)-Les indices de lieu et de temps (ici, maintenant,...)-Emploi du futur, du présent, du passé.

Exemple : «Demain, nous travaillerons ici pour réviser et nous réussirons.»=> Indices d'énonciation : personne (nous), temps (demain), lieu (ici), ...

b- Énoncé non-ancré dans la situation=> Ne dépend pas d'une situation d'énonciation=> Pas de présence d'un énonciateur ou d'un récepteur=> Récit à la 3^e personne.

Exemple : «Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, les alliés ont débarqué en Normandie.»=> Pas d'indice, d'émetteur ou de récepteur.

B- Définition de l'énonciation

Pour Benveniste, l'énonciation est *l'acte individuel d'utilisation de la langue*. On l'oppose à l'énoncé qui est *l'objet linguistique qui résulte de cette utilisation*. Il y a d'une part, *ce qui est dit : l'énoncé* et il y a d'autre part *le fait de le dire : l'énonciation, c'est le fait de produire un énoncé*. L'énonciation est « dire » et l'énoncé est un « dit ».

Pour O. Ducrot : « événement historique que constitue l'apparition d'un énoncé ».

Pour P. Barbéris : « acte physique et mental de production du message linguistique ».**Énoncé** : résultat de cette mise en œuvre

Les indices de l'énonciation (désignés aussi par les termes embrayeurs ou déictiques)

Les **embrayeurs** (Traduit de l'anglais **shifters** par Jakobson), les embrayeurs sont également appelés **déictiques**, ce sont des unités linguistiques ayant une place importante dans la théorie de l'énonciation, ce qui permet aux linguistes d'analyser la subjectivité d'un auteur dans son langage. Les embrayeurs ou deixis correspondent également à des unités grammaticales qui ont une fonction linguistique; ils ont un rapport privilégié avec la situation de communication et la situation d'énonciation. Il est donc nécessaire de connaître le contexte dans lequel l'embrayeur se trouve afin de l'analyser. D. Maingueneau (1994) explique qu'un embrayeur n'est pas vide de sens mais qu'il a besoin d'une situation d'énonciation pour être interprété.

a- Indices de personnes¹

a) Les pronoms personnels de la première et deuxième personnes

- **Je** désigne le destinataire (celui qui parle, qui dit je ; on l'appelle aussi le locuteur).

Sont également utilisés les pronoms me et moi.

- **tu** désigne le destinataire (celui à qui le destinataire parle). Les pronoms te et toi

peuvent bien sûr être utilisés.

¹ –Benveniste, 1966 a, p. 4 : « Hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept » : un objet sans doute, un concept certainement pas. Ricoeur, 1975, p. 98 :

« Les pronoms personnels sont proprement "asémiques" ; le mot "je" n'a pas de signification en lui-même [...], "Je", c'est celui qui, dans une phrase, peut s'appliquer à lui-même "je" comme étant celui qui parle ; donc, le pronom personnel est essentiellement fonction du discours et ne prend sens que quand quelqu'un parle et se désigne lui-même en disant "je". » Mais Ricoeur confond ici sens et référent. *Les pronoms personnels sont en réalité, avant toute actualisation discursive, sémantisés* (ainsi peuvent-ils être traduits dans les dictionnaires bilingues).

- **nous** inclut celui qui parle et d'autres personnes (nous, c'est toujours je et d'autres personnes).
- **vous** désigne le ou les destinataires.

À ces pronoms doivent être ajoutés les déterminants possessifs (mon, ton, son...) et démonstratifs (ce, cet, cette, ces) ainsi que les pronoms possessifs (le mien, le tien, le sien...) et les pronoms démonstratifs (ceci, cela, celui-là...). Sans la situation de communication, l'énoncé Je prendrai celui-là ne peut être compris (on ne sait pas ce qu'est celui-là).

Ces mots sont appelés des déictiques, c'est-à-dire des mots qui servent à montrer un objet auquel le locuteur fait référence dans la situation de communication.

Remarque

Le pronom personnel *il* ne fait pas partie de la situation de communication. « *il* », c'est la "non-personne" : en effet, les deux premières personnes d'un dialogue se construisent en opposition à une troisième personne. « *il* », c'est non pas celui à qui l'on parle, mais dont on parle.

b- Indices de lieu et de temps : ce sont principalement :

- **les adverbes** et plus généralement **les compléments circonstanciels de temps et de lieu** indiquant le moment ou l'endroit dans lequel le locuteur parle : *ici, maintenant, là, aujourd'hui, hier, la semaine passée, le mois dernier, demain, dans huit jours, etc.*
- **des adjectifs qualificatifs** : *ancien, actuel, passé, prochain...*

C- Différence entre énoncé et énonciation

Il est important de faire la différence entre énonciation et énoncé : l'énonciation peut être comparée à l'acte de fabrication tandis que l'énoncé peut être comparé au produit fabriqué.

Pour être compris, un énoncé doit être placé dans la situation de communication : imaginez que vous trouvez, en rentrant de voyage, un message sur lequel est écrit "Je viendrai

demain". Pour être compris, l'énoncé "Je viendrai demain" doit être mis en relation avec la situation de communication sinon il est incompréhensible, car on ne sait ni qui est le destinataire (celui qui dit "je") ni à qui il s'adresse (sommes-nous le destinataire ?). On ne sait pas non plus quand est "demain". En effet, si le message date d'un mois, "demain" est largement passé...

Énonciation/analyse du discours

L'énonciation est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de l'énoncé ; les différentes formes de cette présence ainsi que les degrés de son intensité permettent de fonder une typologie des discours. Nous entrons ici dans le domaine de l'analyse du discours, ou de la linguistique textuelle, ou, si l'on préfère l'appeler par son ancien nom, de la rhétorique. Nous pouvons relever ici plusieurs oppositions entre types de discours

(d'énoncés), établies au cours de diverses analyses rhétoriques et qui se fondent toutes sur des catégories relevant de l'énonciation.

Phrase vs énoncé pour Benveniste

La phrase est un phénomène constant et stable qui fournit la signification. Une phrase est construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon de critères de grammaticalité.

Paul n'aime pas beaucoup le sport.

L'énoncé est un phénomène variable lié à l'activité de langage en situation dans un <je-ici-maintenant>. Il est relié à un contexte et il fournit le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation.

Discours vs récit pour Benveniste

L'opposition entre histoire et discours (ou encore récit et discours) a été introduite par Emile Benveniste, sur la base d'une analyse des systèmes du temps du verbe en français.

«Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguons comme celui de l'histoire et celui du discours»

Nous trouvons donc ici une correspondance linguistique formelle à la partition psychologique précédemment considérée entre l'univers du discours et l'univers du récit.

«L'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés. Ces trois termes, "récit", "événement", "passé", sont également à souligner. Il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé. Sans doute vaudrait-il mieux dire : dès lors qu'ils sont enregistrés et énoncés dans une expression temporelle historique, ils se

trouvent caractérisés comme passés»

Mais l'opposition entre récit et discours ne se fonde pas uniquement sur une opposition temporelle, elle procède également de l'opposition des "personnes". L'énonciation "discursive" est le lieu de la confrontation des personnes *je / tu* alors que l'énonciation "historique" est le lieu de la troisième personne *il*, (ou encore non-personne selon l'expression d'Émile Benveniste^[3]).

Le discours se caractérise par la coprésence de deux ou plusieurs interlocuteurs qui l'élaborent conjointement, dans un rapport intersubjectif présent et réel, alors que l'histoire se caractérise par la réduction des subjectivités à travers la personne du narrateur. L'histoire est un discours clos, elle révèle une scène radicalement étrangère à l'instance de l'énonciation.

Cette définition est une synthèse de l'œuvre benvenitienne où il nous met en garde contre certaines confusions ou incompréhensions que nous pouvons résumer dans ce qui suit :

- 1- La linguistique de Benveniste n'est pas la linguistique de la parole annoncée par F. de Saussure : elle n'a pas pour objet d'étude, le produit de l'actualisation de la parole.
- 2- Ce qui l'intéresse réellement c'est l'acte qui permet à tout utilisateur de la langue de passer du potentiel au réel, et ce en s'appropriant l'appareil formel déjà existant dans la langue, mais qui prendrait des valeurs différentes à chaque emploi.
- 3- N'étant accessible qu'une fois réalisée, l'énonciation ne peut être directement abordée ; en revanche, elle s'y prête à travers les traces qu'elle laisse dans son produit que Benveniste appelle « phrase ». ce terme n'équivaut pas l'acception que l'on en a habituellement, c'est-à-dire une entité abstraite dont se sert le grammairien pour expliquer le fonctionnement de la langue. Elle est, au contraire, un événement différent qui n'existe que dans l'énonciation et qui change de valeur

quand celle-ci change. Elle correspond à ce qu'on appelle, dans la littérature contemporaine, « énoncé ».

- 4- L'appareil formel qui constitue la pierre angulaire de la théorie de Benveniste renvoie aux traces de l'énonciation. Nous y trouvons les indicateurs des personnes protagonistes de l'énonciation (locuteur et allocataire), le cadre spatio-temporel où elle a lieu et les temps verbaux qui différencient, par le point de repère T0 moment de l'énonciation, le Discours (énonciation discursive) de l'Histoire (l'énonciation narrative) qui n'a rien avoir avec le genre narratif avec lequel elle est souvent confondue.

- L'appareil formel

Désigné par la formule « je-ici-maintenant, cet appareil décrit ces signes qui renvoient à l'acte de production de l'énonciation et qui sont, en même temps, constitutifs de celle-ci. Nous y distinguons les marqueurs de personnes, nommés par Benveniste « indicateurs de personne », mais appelés communément « déictiques personnels, les déictiques spatio-temporels.

a- Les déictiques personnels : les protagonistes de l'énonciation sont désignés par des unités linguistiques dont le sens est déterminé par elle. Ainsi le pronom grammatical « je » renvoie à l'instance d'énonciation qui se pose comme locuteur de l'énoncé et qui désigne son allocataire, l'instance à laquelle il s'adresse par le pronom « tu ». Les deux pronoms sont considérés comme des mots vides qui ne prennent leurs sens que le discours par la situation d'énonciation dans laquelle ils apparaissent. C. Kerbrat-Orrecchioni abjecte en précisant que les déictiques ne sont pas des mots vides, le

« je » désigne toujours la personne qui est à l'origine de l'énonciation et le « tu » la personne à laquelle elle s'adresse

En revanche, ce qui change, selon elle, c'est le référent extralinguistique que la situation de communication préciserait. Qu'elle soit explicite ou implicite, toute énonciation est une allocution initiée par un locuteur qui choisit son allocataire et, en utilisant le « je », il y introduit toute sa subjectivité et incite l'autre à entrer en relation intersubjective avec lui. Quant au pronom « il », il le désigne comme étant la « non-personne » car il est exclu de cette intersubjectivité, il ne peut en aucun cas prendre le rôle de locuteur, alors que l'allocataire peut devenir « locuteur » et oblige son partenaire à devenir, à son tour, « allocataire ».

Les plans d'énonciation :

En se basant sur la présence ou l'absence des marques de l'énonciation dans l'énoncé, E. Benveniste distingue deux types d'énonciation qu'il appelle « Discours et Récit » et qui traduisent l'investissement subjectif ou non du locuteur. Le tableau suivant résume les traits différenciant les deux plans d'énonciation

Histoire (énonciation narrative)	Discours (énonciation du discours)
Passé simple, imparfait, plus-que-parfait, conditionnel, présent de vérité générale ou de narration	Principalement le présent, le futur et composé
Domaine de l'écrit : roman, la nouvelle	Domaine de l'écrit, fait d' productions oralisées
3 ^{ème} personne	1 ^{ère} et 2 ^{ème} personnes du singulier et pluriel et leurs corrélations
Absence de déictiques	Présence de déictiques
Pont de repère : le temps de l'évènement énoncé	Point de repère : T0 le moment de l'énonciation

Modalité et Modalisation

Outre les déictiques et les temps verbaux marquant la subjectivité de l'énonciateur dans son énoncé, il existe un autre phénomène que certains nomment modalité, d'autres « modalisation » et d'autres encore utilisent les deux pour désigner deux phénomènes proches mais distincts. Logiciens, grammairiens et plus récemment linguistes et

sémioticiens se sont penchés sur la question.

En linguistique, c'est Charles Bally qui s'est intéressé à la *modalité*, il avait avancé que tout énoncé est composé d'un dictum et d'un modus, un contenu propositionnel (le dit) à propos duquel le locuteur effectue une opération psychique teintant subjectivement son message.

Un même contenu (la venue d'Ali) pourrait être formulé de plusieurs manières différentes :

Ali viendra.

Ali viendrait.

Il se peut qu'Ali vienne.

Je ne veux pas qu'Ali vienne.

Ali, viens !

- Quelques définitions :

Dans le dictionnaire d'analyse du discours, P. Charaudeau et D. Maingueneau définissent la modalisation comme suit :

La modalisation s'inscrit dans la problématique de l'énonciation. Elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé, attitude qui y laisse des traces de divers ordres (morphèmes, prosodie, mimiques,...). Beaucoup de ces traces sont des unités discrètes, alors que la modalisation est un processus continu.

Dans son livre « Grammaire du sens et de l'expression », P. Charaudeau (1992 : 574-475) élabore une distinction tripartite de cette modalisation : une première dite « allocutive » où l'énonciateur impose un contenu à l'allocutaire : ce qui correspond à l'interpellation l'interrogation ou l'injonction ; une seconde dite élocutive où le locuteur exprime une opinion, une appréciation ou une validation à des degrés différents de ce qu'il sait, peut ou doit ; et une dernière délocutive qui correspond à une attitude exprimée à la forme impersonnelle.

Quant au dictionnaire de praxématique « Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique », C. Détrie et ses collaborateurs réservent une entrée « modalisateurs » (pp. 187-188) comme moyens assurant la modalisation :

Termes, syntagme ou proposition jouant dans la phrase un des trois rôles suivants : (i) spécifier les conditions de réalisation d'un procès,

(ii) expliciter le point de vue du locuteur à l'égard de tout ou partie de l'énoncé, (iii) affecter une phrase (par définition déjà porteuse d'une modalité) d'une valeur modale supplémentaire. La première série indique le caractère nécessaire, obligatoire, possible ou probable d'un procès[...] Dans la seconde série, il convient de distinguer, d'une part, les compléments de phrase ou les propositions rectrices soumettant le procès à l'évaluation du locuteur[...] La troisième série comprend avant tout les termes comme *croire, paraître, sembler, sauf erreur, une supposition que...*, indiquant une possible discordance entre réalité et assertion dont la valeur se trouve ainsi atténuée ; ou, au contraire, ceux qui renforcent la modalité assertive en l'explicitant, comme *de fait, en vérité, il est certain que, c'est une évidence* [...] réserver *modalité* au marquage grammatical du type d'acte que réalise la phrase.

La définition et la catégorisation des différents procédés linguistiques et psychologiques utilisés consciemment ou inconsciemment par le locuteur et inscrivant par là sa subjectivité dans l'énoncé, sont loin d'être une tâche aisée. dans ce qui suit, le classement le plus fréquemment partagé par les linguistes,

- Catégorisation des modalités et modalisation :

« Modalité » ou « modalisation », deux termes dont les acceptions diffèrent d'un chercheur à l'autre, d'une théorie à l'autre. Certains réservent le premier aux marques linguistiques que laisse le second, la modalisation au sens de

processus, dans l'énoncé. « Modalité » serait en concurrence terminologique avec « modalisateur » dont la dérivation suffixationnelle explicite sa portée sémantique. R. Vion (R. Vion cité par M. Monte (2014 : 95) qui avait cette position a fini, en 2006, par introduire une distinction différente où « modalisation » et « modalité » désigneraient, toute les deux, l'inscription du locuteur dans son énoncé. Mais la première serait une forme « de double énonciation dans lequel (phénomène) le locuteur commente de manière réflexive l'énoncé qu'il est en train de produire. Cette nouvelle conception de la modalisation l'a amené à exclure de son champs d'étude, les types de phrases. Nous reproduisons ci-après la distinction qu'il établit entre dictum, modalité et modalisation (R. Vion cité par M. Monte, idem) :

- Le dictum qui, sauf stratégie volontaire d'effacement, contient déjà une orientation subjective puisqu'il « est structuré et orienté en fonction de [la] réaction modale » (p.18) qui l'accompagne ;
- La modalité, qui concerne « les univers de croyance dans lesquels le locuteur inscrit son dictum » (p.19) et qui est souvent grammaticalisée, mais peut aussi se réduire à des marquages « paravervaux et non verbaux » (p.20) ou être déductible du contexte ;
- La modalisation, qui « contrairement à la modalité qui accompagne obligatoirement le dictum », est « un phénomène occasionnel » produisant un brouillage sémantique du fait que ledit se trouve mis à distance par un commentaire qui lui enlève sa transparence.

Les modalités d'énoncé

Elles désignent l'attitude exprimée par le locuteur vis-à-vis de son énoncé, elles portent sur le « dit ». Nous y distinguons deux grandes catégories : les modalités logiques et les modalités appréciatives.

A- Les modalités logiques

Ce sont les philosophes et les logiciens qui ont initié ce travail sur les

catégories logiques, ils en distinguent trois :

- Les modalités *épistémiques* : renvoient à la connaissance et aux croyances du locuteur sur le monde, elles sont exprimées à l'aide de divers moyens linguistiques : il est certain que, sûrement, certainement, sans aucun doute,...
- Les modalités *déontiques* : renvoient à ce qui devrait être ou avoir lieu par rapport à une norme sociale ou à une situation donnée (obligation, interdiction, permission, ...) . Parmi les moyens linguistiques qui assurent cette fonction, nous citons : falloir, devoir, il est obligatoire, il est permis, interdit,
- Les modalités *aléthiques* : vient du grec « althéia » qui signifie vérité. Elles désignent ce qui peut être vrai, faux ou indéterminé. Elles expriment également la capacité intellectuelle du locuteur et l'éventualité des événements. De nombreux moyens peuvent être utilisés : il est nécessaire, nécessairement, il est possible, il semble que, il est inévitable, vraisemblablement, pouvoir, devoir, paraître,...

Certains éléments linguistiques peuvent avoir des valeurs modales différentes selon leur emploi, comme c'est le cas des verbes modaux (devoir, pouvoir) et

les expressions comme « il est nécessaire ». Leur distinction n'est pas toujours évidente.

B- Les modalités affectives et appréciatives

L'élaboration de cette catégorie est problématique dans la mesure où la distinction entre modus et dictum est peu valide. Rappelons-nous que la modalité renvoie normalement à l'attitude (le modus) exprimée par le locuteur vis-à-vis de son énoncé (le dictum). Il se trouve que l'on regroupe dans cet ensemble les marques de subjectivité dans le langage, et plus particulièrement les unités linguistiques (adjectifs, noms, verbes) dont le signifié exprime l'affect, l'émotion et/ou l'évaluation de celui qui les utilise. Cette subjectivité interne au dictum est considérée par certains théoriciens comme modalité du message, et par d'autres, comme une forme de subjectivité non montrée, intrinsèque à la langue et donc différente de ce qu'on peut nommer « modalité ». Pour illustrer la différence du lieu d'inscription de la subjectivité (externe ou interne au dictum), nous empruntons ces exemples à M. Monte (2011 : 92)

- Il est regrettable que vous ne nous ayez pas prévenus de votre absence.
(modus externe marqué par
l'expression « il est
regrettable)

- Votre absence fort regrettable nous a privés de votre expérience sur ce genre de sujets. (Subjectivité interne au dictum marqué par l'adjectif « regrettable »)
- Malheureusement, il n'a pas pu assister à votre conférence. (modus externe à l'énoncé marqué « malheureusement »)
- Ce malheureux accident l'a retenu plus de trois mois à l'hôpital. (subjectivité marqué par l'adjectif « malheureux »)

Dans son livre « L'énonciation : de la subjectivité dans le langage » (1985, p. 85), et dont se sont inspirés beaucoup de linguistes, C. Kerbrat-Orecchioni a montré comment les mots de langue peuvent être le lieu d'une inscription subjective (une appréciation affective ou axiologique). Nous en reproduisons son célèbre exemple de la classification des adjectifs.

Adjectifs

Objectifs

Célibataire/marié Rouge, bleu, vert...

Affectifs

valuatifs

poignant, drôle/tristepathétique

Subjectifs

E

Non-axiologiques Axiologiques

Grand/petit

bon/mauvais

haut/bas

bien/mal

chaut/froidbeau/laid

Exercices

Exercice 1

Dans l'extrait suivant, identifiez les indices de personnes, de lieu et de temps :

"Aujourd'hui, je pense que tu pourrais réussir si tu fais de ton mieux."

1. Quels sont les déictiques présents ?
2. Quelle modalité est exprimée par le locuteur ?

Exercice 2

Pour chaque phrase, déterminez si elle appartient au discours ou au récit. Expliquez votre choix.

1. "Hier, nous avons discuté des résultats ensemble."
2. "En 1492, Christophe Colomb a découvert l'Amérique."

Exercice 3

Reformulez les phrases suivantes en utilisant différentes modalités (épistémique, déontique) :

1. "Ali viendra."
 - Reformulation exprimant la certitude.
 - Reformulation exprimant la possibilité.
 - Reformulation exprimant une obligation.

Exercice 4

Après visionnage d'une vidéo sur Benveniste :

1. Exposez les trois éléments de l'appareil formel "je-ici-maintenant".
2. Donnez un exemple illustrant son importance dans l'interprétation d'un énoncé.

Exercice 5

<https://www.youtube.com/watch?v=X11JKb7SQhA>

Regardez attentivement la vidéo en prenant des notes sur les concepts et les exemples mentionnés puis répondez aux questions :

Question 1 :

Comment Émile Benveniste définit-il l'« appareil formel » dans la langue ? Quels en sont les principaux éléments constitutifs ?

Question 2 :

Selon la vidéo, en quoi l'appareil formel est-il essentiel à la construction du sens dans un énoncé ?

Question 3 :

Quels exemples sont mentionnés pour illustrer le fonctionnement de l'appareil formel ? Expliquez-en un en détail.

Question 4

Pourquoi Émile Benveniste considère-t-il l'appareil formel comme central dans la linguistique de l'énonciation